



## Client refuse de payer

-----  
Par AntoineRD

Bonjour,

- Voici en ce jour, un récapitulatif complet de ma situation :

Missionné pour une diffusion live d'un événement par un client avec qui nous avons déjà travaillé, des repérages sont nécessaires pour notre installation, cela ne se fera jamais, car le client oubliera notre rendez-vous. Cela se passa donc par photos (moins précis).

L'on décide donc de louer du matériel et de missionner un autre technicien pour l'occasion.

La captation se passe, malgré nos contraintes, nous livrons la prestation demandée (live + rediffusion de live) et les premiers mécontentements se font savoir, voulant faire preuve de bonne foi, une ristourne de notre part sera proposée, sans aucune nouvelle jusqu'à récemment.

---

Le client refuse de payer la somme mentionnée sur le devis préalablement signé et n'indemnise même pas les frais déboursés pour cette prestation.

Le dit client étant une personne bien placée, j'aimerais connaître les recours sur lesquels jouer pour le pousser à payer la somme due ou du moins indemniser nos frais.

En vous remerciant.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le devis signé engage les 2 parties.

Vous pouvez exiger le paiement par une injonction de payer  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746[ur]

-----  
Par AntoineRD

Merci de votre réponse